

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Sinistrés du Moyen-Ogooué : les "ayants droit" passent enfin à la caisse !

**APRÈS** quatre mois d'attente, l'aide gouvernementale au profit des victimes des inondations du mois de novembre dernier est enfin tombée. Une enveloppe de 158 millions 200 mille francs à répartir entre les 1 403 bénéficiaires de la province via le Trésor public de Lambaréné. Mais, la distribution de la manne gouvernementale, sous la coordination du préfet de l'Ogooué et des Lacs, Yves Yassima, ne s'est pas faite sans remous. Tout autant qu'elle suscite des interrogations.

Paterne N'DOUNDA  
Lambaréné/Gabon

**A**U mois de novembre dernier, la province du Moyen-Ogooué, à l'instar d'autres localités du pays, a été le théâtre d'inondations qui ont détruit des habitations et plusieurs autres biens appartenant à la population. Le décaissement de l'aide alors promise aux sinistrés par le gouvernement s'est fait tellement attendre que beaucoup se sont demandé finalement à quel moment ils passeraient à la caisse. Et pour cause. Des incompréhensions nées d'une supposée manipulation des listes définitives des ayants droit ont entretenu, pendant plusieurs semaines, un climat délétère sur les bords de l'Ogooué, à Lambaréné. Une atmosphère quelque peu malsaine qui a alors grippé la machine au point de tout bloquer pendant... quatre mois !

Mais depuis le 9 février dernier, les "victimes" des inondations régulièrement recensées à Lambaréné ont enfin perçu leur dû. Satisfaction pour les uns, déception pour les autres. Le camp des mécontents regroupe toutes les victimes qui n'ont pas été prises en compte sous le prétexte de n'avoir pas été enrôlées sur les listes. Ce que ces personnes contestent, affirmant avoir été régulièrement enregistrées lors du passage sur le terrain des membres du Comité ad hoc mis en place à cet effet. En outre, estime l'un des maires de Lambaréné s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, "il y a une forme d'injustice dans cette affaire. Prenons le cas de celui qui a vu sa maison complètement noyée sous 1 ou 2 mètres d'eau. Il ne peut en aucun cas percevoir la même somme que celui qui a eu simplement de l'eau sur sa terrasse (...)"

Pour lui, il est normal que l'affaire des sinistrés fasse autant de remous et couler beaucoup d'encre

et de salive aussi bien chez les victimes écartées au bénéfice d'autres, qu'au sein du comité ad hoc. Pis, certains qui n'étaient pas du tout concernés ont vu leurs noms apparaître dans les listes définitives. De même, de vrais sinistrés disent avoir été surpris de constater que certains de leurs voisins, nullement affectés par les eaux, ont reçu la manne gouvernementale. Contrairement à eux qui ont tout perdu.

"Je ne me retrouve plus rien dans ce qui se fait présentement ici au Trésor public. Depuis le matin, je cherche mon nom mais en vain.

"Je ne me retrouve plus dans ce qui se fait présentement ici au Trésor public. Depuis le matin, je cherche mon nom mais en vain."

passées bel et bien par chez nous, et nous ont recensés. Par quel tour de baguette magique nos noms n'apparaissent plus sur les listes définitives ? Qu'est-ce qui s'est réellement passé pendant le temps d'attente ? Les listes n'ont-elles pas été transmises oui ou non ?

Ici, relève un cadre du secteur de la Communication, il y a "beaucoup de mécontentements. Parmi les vrais sinistrés, certains

En dépit du fait que j'ai été victime au 5e degré. Car chez moi, les eaux étaient montées à plus de 2 mètres. Cela, au su et au vu des voisins et des membres du fameux comité ad hoc", fulmine l'une des victimes. Et une autre de renchérir : "Nous étions véritablement victimes des inondations de novembre dernier. Les autorités, du moins celles constituant le comité dit ad hoc, sont



Les victimes des inondations passent à la caisse, sous le regard du préfet Yves Yassima (debout en costume).

n'ont pas retrouvé leurs noms. Voilà le résultat quand le politique rentre pour satisfaire l'électorat." Faudrait-il alors donner raison à ceux qui parlent d'"une forme d'injustice au sommet de la pyramide" ? Sinon, comment comprendre que certains sinistrés se retrouvent quasiment avec les mêmes montants quand les degrés d'impacts ne sont pas les mêmes ?

Des sources proches de ce dossier affirment qu'une enveloppe de 100 millions de francs a été débloquée au titre de l'aide aux 969 victimes de la commune de Lambaréné. La semaine dernière, chaque bénéficiaire a reçu un montant oscillant entre 100 000 et 106 000 francs. Ceux du département de l'Ogooué et des Lacs, quant à eux, disposeraient d'une somme de 43 millions 200 mille francs, pour les 288 victimes recensées. Mais

là-bas, on dit que c'est un partage équitable qui devrait prévaloir, chaque ayant droit devant empocher 150 000 francs. Dernier groupe de sinistrés, ceux de la commune de Ndjolé et du

département de l'Abanga-Bigné, qui auraient reçu la somme de 15 millions à diviser par 146 bénéficiaires. Ici, les montants individuels varient entre 50 000, 100 000 et 150 000 francs.

## Tensions inutiles

PN  
Lambaréné/Gabon

**U**NE forme d'injustice a été observée à Lambaréné pendant le paiement des ayants droit de l'aide de l'État aux sinistrés de novembre dernier. En effet, plusieurs victimes pourtant enregistrées au passage des membres du comité ad hoc n'ont plus vu leurs noms sur les listes définitives, sous prétexte qu'elles ne constituent point l'électorat du parti au pouvoir. Pis, certaines personnes pas

du tout concernées ou moins impactées par la catastrophe, se sont retrouvées sur les listes définitives. Elles sont passées à la caisse pendant que les véritables sinistrés étaient (volontairement ?) écartés.

Sentiment partagé par une autorité locale, qui n'a pas sa langue dans la poche, qui a dénoncé en des termes durs cette forme d'injustice. Pour le maire, les Gabonais sont un et indivisibles. "Généralement c'est nous les politiciens qui créons des tensions inutiles...", estime-t-il.